



Cotonou, le 31 JAN. 2025

N° 037/MEF/DC/SGM/INStAD/DCNSE/SP

## NOTE D'INFORMATION AUX UTILISATEURS DE L'IHPC

Le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté, le 20 décembre 2024, un guide méthodologique définissant les modalités d'élaboration et de calcul de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour les Etats membres de l'Union. Le nouvel indice a pour base 100, en 2023. Cette mutation permet à l'Union de se conformer aux normes internationales les plus récentes en matière d'indice des prix à la consommation. Le nouvel indice intègre également les habitudes actuelles de consommation des ménages, pour une mesure plus précise de l'inflation.

Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'IHPC base 100 en 2023 devient l'instrument officiel de mesure de l'inflation dans la zone UEMOA, remplaçant l'IHPC base 100 en 2014.

Dans le cadre de la transition, l'INStAD a procédé à un raccordement des séries historiques à la nouvelle base 100 en 2023. Les séries raccordées de l'indice global et des 13 divisions de consommation, couvrant la période 1998 à décembre 2024, sont disponibles sur le site de l'INStAD.

Pour des besoins spécifiques relatifs à des indices détaillés (par produit, groupe, classe et sous-classe), l'INStAD reste à votre disposition pour traiter vos demandes.

En complément, une note méthodologique résumant la couverture géographique et les améliorations apportées par l'IHPC base 100 en 2023 est également accessible sur le site web de l'INStAD.

Le Directeur  
Général  
**Laurent Mahounou HOUNSA**  
Directeur Général



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES  
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



RESUME DES AMELIORATIONS INTRODUITES DANS L'INDICE  
HARMONISE DES PRIX A LA CONSOMMATION (IHPC) BASE 100 EN  
2023

Janvier 2025



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : [Instad@instad.bj](mailto:Instad@instad.bj)

IFU : 4201001686513  
Site Web : [www.instad.bj](http://www.instad.bj)





## INTRODUCTION

L'indice des prix à la consommation est une statistique aux multiples utilisations. Il sert à la fois d'instrument de mesure de l'inflation dans l'économie, d'indexation de revenus à l'évolution du niveau des prix et de déflateur de certains agrégats macroéconomiques. Cette pluralité d'utilisation fait de cette statistique l'un des produits phares des Instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres de l'UEMOA depuis son adoption en 1998, où elle est dénommée « Indice Harmonisé des Prix à la Consommation » abrégée (IHPC).

En vue de préserver la comparabilité et la qualité statistique de cet indicateur mis en place en 1996, la Commission de l'UEMOA, avec l'appui technique et financier de ses partenaires, a procédé à des révisions successives de changement d'années de base. Après une première révision de la base en 2008, une seconde est intervenue en 2014 pour la mise aux normes internationales et pour l'extension de la couverture géographique sur les autres régions du pays. Le dernier rebasage de 2023 fait l'objet de la présente note, qui vise à partager les améliorations apportées en termes de rapprochement aux normes internationales et de couverture géographique.

## AMELIORATIONS INTRODUITES DANS L'INDICE BASE 100 EN 2023

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 2023 a pris en compte les nouvelles recommandations méthodologiques internationales. La structure de pondération a été générée à partir de l'Enquête Harmonisé sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM). Aussi, a-t-il été nécessaire de mettre à jour le logiciel de traitement pour répondre aux nouvelles avancées technologiques. Les notes de publication ont été également revues pour favoriser une bonne analyse des variations observées. Enfin, une documentation très riche est disponible pour la compilation de l'indice.

### ➤ Rapprochement aux normes internationales

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 2023 a pris en compte les nouvelles recommandations méthodologiques internationales inscrites dans le manuel 2020 des IPC. La nouvelle nomenclature COICOP 2018 a été adaptée dans le but de favoriser le passage de la nomenclature de 12 à 13 divisions. Les terminologies utilisées ont changé. Ainsi, « **fonction** » devient « **division** », « **sous-groupe** » renommé « **classe** » et « **poste** » est désormais appelé « **sous-classe** ». Afin de favoriser davantage les analyses, un nouveau regroupement entre les sous-classes et les produits a été constitué et dénommé « **micro-classe** ».

L'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 2023 utilise de nouvelles méthodes de collectes favorisant le traitement des coûts unitaires



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : [Instad@instad.bj](mailto:Instad@instad.bj)

IFU : 4201001686513  
Site Web : [www.instad.bj](http://www.instad.bj)





de la consommation d'eau, d'électricité et de la communication. Les méthodes de traitement des produits saisonniers, des loyers et du calcul des indices élémentaires et agrégés ont été revus. Les formules de calcul des indices facilitent l'intégration de nouveaux produits dans le panier ainsi que des substitutions, afin de prendre en compte les effets de changement de qualité et de quantité.

### ➤ Une année de base plus récente

On note une structure de pondération qui a été générée à partir de l'enquête ménage nationale et harmonisée au niveau régional (EHCVM 2021). Enfin, l'extension de la collecte à de nouvelles régions économiques a été réalisée, afin de prendre en compte davantage la diversité du marché de consommation dans le pays. L'ancienne région sud-ouest dans la base 2014 a été scindée en régions sud-centre et sud-ouest dans la nouvelle base. La nouvelle région sud-centre regroupe les départements du Littoral et de l'Atlantique, tandis que, la nouvelle région sud-ouest dans base 100, année 2023 couvre les départements du Mono et du Couffo. Ainsi, les nouvelles régions constituées sont davantage homogènes et facilitent l'analyse de l'inflation.

L'intérêt de disposer d'une année de base (année 2023) plus récente est que les prix de base et le panier de biens sont récents, la structure de pondérations est actualisée à travers l'enquête ménage sur la consommation récente (EHCVM, 2021). Le tableau 1 indique l'évolution de la structure de consommation pour les différentes bases de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) depuis 1996. Pour la base 2023, le poids de la division « Produits alimentaires et boissons alcoolisées » a baissé au détriment de la division « restaurants et services d'hébergement » entre 2014 et 2023. La baisse de la part des dépenses en « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et l'augmentation de la part des « restaurants et services d'hébergement » entre 2014 et 2023 peuvent effectivement suggérer un changement dans les habitudes alimentaires des ménages. Toute chose qui reflète une tendance vers une consommation accrue de repas à l'extérieur ou de plats livrés au Bénin, mais ce n'est pas la seule explication possible. On peut noter aussi :

- ✓ **le changement de mode de vie et d'urbanisation** : Dans les zones urbaines, les gens ont souvent un emploi du temps plus chargé, ce qui les pousse à se tourner vers des repas préparés ou à manger à l'extérieur pour gagner du temps.
- ✓ **l'accessibilité et la popularité des services de livraison** : Avec le développement des services de livraison, il devient plus pratique pour les ménages de commander des repas que de les préparer chez eux.
- ✓ **les préférences alimentaires** : Les préférences alimentaires évoluent également, et certaines personnes préfèrent désormais des repas ou aliments spécifiques qu'ils trouvent plus facilement dans les restaurants ou via la livraison.



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : Instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj





L'année de base a servi également à prendre en compte de nouveaux produits dont la consommation a pris de l'ampleur. En même temps, certains produits ont fait l'objet de suppression.

**Tableau 1 : Structure de pondérations des divisions entre 2014 et 2021**

<b>Libellés des divisions</b>	<b>IHPC base 1996</b>	<b>IHPC base 2008</b>	<b>IHPC base 2014</b>	<b>IHPC base 2023</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	3823	3149	3751	3428,9
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	82	94	56	137,8
Vêtements et chaussures	693	734	509	619,8
Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles	954	1115	1087	836,5
Ameublement, équipement ménager et entretien courant du ménage	594	315	222	249,2
Santé	431	314	456	689,4
Transport	1007	1399	1102	1007
Information et communication	140	619	442	656,9
Loisirs, sport et culture	380	192	162	178,6
Services d'enseignement	199	485	564	249,8
Restaurants et services d'hébergement	979	1117	1156	1619,1
Assurances et services financiers				5,4
Soins personnels, protection sociale et biens divers	718	467	493	321,6



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : Instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj



**Tableau 2 : Structure de pondérations des nomenclatures secondaires entre 2014 et 2023**

<b>Libellés</b>	<b>IHPC base 1996</b>	<b>IHPC base 2008</b>	<b>IHPC base 2014</b>	<b>IHPC base 2023</b>
Produits frais	2068	781	2279	2742
Energie	729	1112	1077	1008
Hors Energie et produits frais	7203	8107,1	6644	6250
Local	6687	6783	7257	7131
Importé	3313	3217,1	2743	2869
Primaire	1317	573	1870	1688
Secondaire	5938	4829,1	5061	4568
Tertiaire	2745	4598	3069	3744
Non durable	5980	4742	4877	5381
Semi durable	919	867	628	730
Durable	356	221	125	146
Service	2745	4598	4370	3744
Origine UEMOA				7327
Origine hors UEMOA				2673

Le tableau 3.1 indique que le nombre de produits est passé de six cent vingt-six (626) à huit cent quarante-quatre (844), le nombre de points de ventes de deux mille trois (2 003) à deux mille cinq cent quatre-vingt-trois (2 583) et le nombre de relevés de quinze mille cent quarante-trois (15 143) à vingt-deux mille cinq cent cinquante-neuf (22 559).

Le tableau 3.2 affiche l'évolution du nombre de produits, de variétés, de points de vente et de relevés par région. Le tableau 4 renseigne qu'un échantillon de trente-trois (33) marchés sont visités sur l'ensemble du territoire.

Dans les tableaux 5 et 6, les coefficients de raccordement des séries d'indices de la base 2014 à la base 2023 ont été présentés pour les niveaux divisions et nomenclature secondaire.

**Tableau 3.1 : Répartition des points de vente, des variétés et des relevés entre 2014 et 2023**

<b>Année de base</b>	<b>Nombre de produits</b>	<b>Nombre de points de vente</b>	<b>Nombre de variété</b>	<b>Nombre de relevés</b>
IHPC 1996	344	295		3300
IHPC 2008	626	974	3624	5678
IHPC 2014	626	2003	8450	15143
IHPC 2023	845	2583	11859	22559

*A*



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : Instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj





**Tableau 3.2 : Répartition des points de vente, des variétés et des relevés selon les zones économiques entre 2014 et 2023**

Région	Dispositif	Nombre de produits	Nombre de points de vente	Nombre de variété	Nombre de relevés
Sud-centre	Base 2014	NA	NA	NA	NA
	Base 2023	844	1 063	4 649	9 829
Sud-ouest	Base 2014	626	1 119	3 869	7 578
	Base 2023	376	179	818	1 934
Sud-est	Base 2014	405	131	747	1 694
	Base 2023	720	163	1 075	2 325
Centre	Base 2014	359	366	1 761	2 708
	Base 2023	517	474	2 030	2 943
Nord-est	Base 2014	381	261	1 091	2 039
	Base 2023	800	481	2 030	2 943
Nord-ouest	Base 2014	344	126	982	1 137
	Base 2023	545	223	991	1 828

**Tableau 4 : Répartition de la fréquence de collecte dans les marchés suivant les régions**

Région	Milieu	Nombre de Marchés	Nombre de passages Base 2014	Nombre de passages Base 2023
Sud-centre	Urbain	12	2	2
	Rural	1	1	1
Sud-est	Urbain	3	2	2
	Rural	1	1	1
Sud-ouest	Urbain	2	1	1
	Rural	2	1	1
Centre	Urbain	3	2	2
	Rural	2	1	1
Nord-est	Urbain	2	2	2
	Rural	2	1	1
Nord-ouest	Urbain	2	2	2
	Rural	1	1	1
<b>Total</b>		<b>33</b>		

15



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj



**Tableau 5 : Coefficients de raccordement de la base 2014 à la base 2023 par division**

<b>Libellés des divisions</b>	<b>Coefficients de raccordement</b>
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	1,0899
Boissons alcoolisées, Tabac et stupéfiants	1,1279
Articles d'habillement et chaussures	1,1545
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	1,0975
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	1,1465
Santé	1,0463
Transports	1,2617
Communication	0,9871
Loisirs et culture	1,0776
Enseignement	1,0434
Restaurants et Hôtels	1,0531
Biens et services divers	1,1431
ENSEMBLE	1,1034

**Tableau 6 : Coefficients de raccordement de la base 2014 à la base 2023 par nomenclatures secondaires**

<b>Libellés</b>	<b>Coefficients de raccordement</b>
Energie	1,1858
Produits frais	1,1038
Hors Energie et Produits frais	1,1005
Importé	1,1215
Locaux	1,1019
Primaire	1,0717
Secondaire	1,1421
Tertiaire	1,0880
Durable	1,0950
Non durable	1,1306
Semi durable	1,0926
Service	1,0880



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : Instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj





### ➤ **Rénovation du logiciel de calcul**

Dans le cadre de la rénovation, le logiciel de traitement Phoenix-UEMOA a été adapté pour intégrer la méthodologie actualisée de production de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 100 en 2023 et faciliter une collecte plus précise et rapide grâce à l'utilisation de tablettes. Cette version de Phoenix est disponible et opérationnelle, ce qui permet une meilleure gestion des données de prix.

### ➤ **Publications**

Une publication harmonisée et réglementée sera disponible mensuellement. Il s'agit de la note mensuelle de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 100 en 2023. Elle doit être publiée au plus tard dix (10) jours après la fin du mois sous revue. Des commentaires sur l'évolution de l'indice mensuellement, trimestriellement, en moyenne annuelle et en glissement seront faits en tenant compte des faits économiques sur l'offre, la demande, la saisonnalité, l'importation, l'exportation, la spéculation et les taxes à court et à moyen terme.

La note de publication présente à l'entête de la première page un « avertissement » qui fait une synthèse méthodologique de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) aux utilisateurs : méthode de collecte, couverture géographique, année de base, statistiques des nombres de points de vente, de produits et de relevés.

Il est attendu que les publications prennent en compte un tableau sur les prix moyen des produits de première nécessité tels que le carburant, le riz, le maïs, l'igname, la tomate, l'huile, le sucre, etc.

### ➤ **Documentations**

Une documentation enrichie est disponible pour tous les acteurs de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) base 100 en 2023. Il s'agit du guide méthodologique du nouvel indice, les manuels d'utilisation de l'application Phoenix, des superviseurs et des enquêteurs.

## **CONCLUSION**

La mise en œuvre du processus de production du nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) a permis :

- ❖ le renforcement des capacités du personnel impliqué dans la production de l'IHPC à travers les différents ateliers régionaux et les missions conjointes ;
- ❖ l'extension du champ de l'indice pour prendre en compte la réalité économique des autres parties du territoire national et le souci d'harmonisation ;



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : Instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj



- ❖ l'actualisation des pondérations ;
- ❖ l'actualisation du panier ;
- ❖ le respect de l'exigence de qualité basé sur le champ d'application ;
- ❖ la rénovation de l'application de calcul ;
- ❖ la mise en conformité à la terminologie de la COICOP internationale ;
- ❖ l'amélioration des classifications des nomenclatures secondaires.

Les experts de l'UEMOA, de la BCEAO, d'AFRISTAT, du FMI et des Instituts nationaux de statistique des Etats membres ont participé activement à cette rénovation. Le Conseil des Ministres de l'UEMOA a adopté ce nouvel outil de suivi de l'inflation, qui prend effet à partir de janvier 2025. Les coefficients de raccordement présentés dans le document ont servi à reconstituer la série des indices base 100 en 2023 de janvier 1998 à décembre 2024 pour les utilisateurs.



N° A 5594-9001

Téléphone : 21 30 82 44  
21 30 82 45

01 BP : 323 COTONOU - BENIN  
E-mail : Instad@instad.bj

IFU : 4201001686513  
Site Web : www.instad.bj

